



Restructuration de la gestion du remplacement des professeurs des écoles dans les départements : une attaque contre les personnels qui s'inscrit dans la logique du Grenelle !

Au prétexte d'améliorer l'efficacité du remplacement, les IA-DASEN de Côte d'Or et d'Indre-et-Loire annoncent la modification de la gestion du remplacement des professeurs des écoles, sur consignes du Ministre.

Ainsi, en Côte d'Or, l'IA-DASEN a décidé de transférer la gestion des absences imprévisibles des professeurs des écoles auparavant gérées par les secrétaires de circonscriptions vers un pôle centralisé de l'Inspection Académique. Les absences prévisibles transiteront toujours par les circonscriptions qui devront les adresser au pôle de la DSDEN...

Les personnels et syndicats ont été mis devant le fait accompli et les demandes de CHSCT-D ont été refusées par l'IA-DASEN. Trois semaines après la mise en place, le bilan est sans appel : changements d'affectation multiples des remplaçants durant la journée (jusqu'à trois, quatre fois), pas de pause méridienne, nombreuses erreurs, remplaçants angoissés, souffrance au travail des personnels administratifs confrontés à une charge de travail ingérable ne permettant notamment plus de répondre aux sollicitations des remplaçants....

En Indre-et-Loire, l'IA-DASEN vient à son tour de présenter une expérimentation allant dans le même sens, la gestion des ZIL devenant centralisée à l'Inspection Académique, laissant une secrétaire pour 2 circonscriptions au lieu de 2 jusqu'à présent et amorçant une probable fusion des remplaçants limités à ces circonscriptions (ZIL) et des brigades départementales (BD).

Dans les deux départements, ces projets suscitent un rejet des personnels qui se mobilisent avec l'aide de la FNEC FP-FO afin d'obtenir leur abandon.

Ces restructurations qui menacent les conditions de travail des personnels administratifs et enseignants s'articulent avec les projets ministériels inscrits dans le Grenelle notamment celui de fusion des corps d'inspection en janvier 2023, les IEN perdant la prérogative de gestion des écoles ; gestion qui retombera sur les directeurs d'école dans le cadre de la Loi Rilhac et menaçant de fait l'existence même des circonscriptions.

C'est toute l'architecture de l'école républicaine qui est menacée.

Par ailleurs, les derniers départements ayant conservé les missions distinctes des ZIL et des BD sont dans le collimateur du Ministère, leur fusion amenant une plus grande flexibilité dans leur gestion.

Enfin, comme le publiait le JDD du 9 janvier 2022, 16 départements vont voir le remplacement des professeurs des écoles géré par une application privée, Andjaro, déjà expérimentée dans deux départements l'an passé et dont le Ministre a affirmé vouloir son extension dans le cadre des ateliers du Grenelle.

Nul doute que le passage de la gestion des remplaçants par les circonscriptions vers un pôle centralisé en DSDEN n'est qu'une étape transitoire créant un chaos dans les écoles et les remplacements, chaos qui servira de prétexte à la privatisation du service, via Andjaro.

La FNEC FP-FO rappelle sa vive opposition à la restructuration de la gestion du remplacement, à la remise en cause des missions des personnels et à la privatisation des services administratifs et invite les personnels à se réunir avec le SNUDI-FO et le SPASEEN-FO pour organiser la mobilisation afin d'obtenir l'abandon de ces projets.

Elle invite les IEN qui refusent la fusion des corps d'inspection, la loi Rilhac et ses conséquences sur leurs missions à prendre contact avec le syndicat Id-FO.

Montreuil, le 21 février 2022